à 160. Certaines stèles, enfin, ont la forme triangulaire de cabanes : une niche est creusée à l'intérieur pour les cendres. Les lettres des pierres tombales étaient peintes en rouge.

Une inscription, trouvée dans une carrière, à Reinhardsmünster, mérite d'être signalée : OFFICINA LEGIONIS OCTAVAE. Les pierres de cette carrière ont servi à construire l'enceinte de Strasbourg, au 1er siècle, sous les Flaviens. Retenons encore quelques autres curiosités du musée : une tête couronnée de tours : peut-être Cybèle, peut-être la déesse tutélairé de la ville (la ressemblance avec le type actuel de la paysanne alsacienne est frappante), le groupe du cavalier anguipède : Jupiter tenant à la main une roue ou la foudre.

L'après-midi se passe à repérer les établissements agricoles gallo-romains du Wasserwald (entre Saverne et Lutzelbourg). Des restes de murs (d'environ 50 cm. de haut) témoignent de l'existence de petites cases rondes partagées en différentes pièces. D'autres cases plus grandes et plutôt rectangulaires semblent avoir été des fermes (avec étables). Des nécropoles se trouvaient à proximité des cases. Il s'agit, non d'habitants de la plaine refoulés par les Germains, mais, comme le croit M. Hatt, de Mediomatrici venus du Plateau lorrain et qui ont trouvé ici à peu près les mêmes conditions climatiques.

IV.

Séance du 11 décembre 1948.

Président : M. R. Schilling.

Membres présents. — MM. Blaise, Chatillon, Collart, Fabre, Hatt, Hentz, Kozul, Laroche, Mugler, Ruch.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. Blaise, professeur au lycée Kléber, présente une communication sur *l'emploi prépositionnel des substantifs dans le latin post-classique ou tardif*. La plupart des exemples qu'il cite sont empruntés aux auteurs chrétiens qui ont fait l'objet de son étude particulière en vue d'un dictionnaire projeté (cf. cette *Revue*, t. XXV, p. 62) ; mais le processus envisagé n'est pas spécial au latin chrétien, exception faite pour les locutions formées avec le mot *facies*, qui sont d'origine biblique.

M. Blaise signale d'abord rapidement le cas de *foris* et de *foras*, d'origine nominale, qui, après avoir servi d'adverbes dans le latin classique, sont devenus ensuite des prépositions gouvernant le génitif, l'ablatif ou l'accusatif (Apul. et aut. chrét.), sans oublier les composés *aforis*, *deforis* (a. fr. defors). Les substantifs *casa*, *latus*, qui ont donné en fran-

çais les prépositions *chez, lez* (lès), *[de]lez*, ne forment nulle part dans le latin écrit des locutions prépositionnelles. Des tournures comme *in medium terrae* (Lact. inst. 7, 19, 5), *in medio aluei* (Jord. Get. 30, 158) correspondent à ce que nous nommons des locutions prépositives : au milieu de.

Mais M. Blaise consacre la plus grande partie de son exposé aux locutions du type *causa, gratia*. Faut-il les regarder comme des prépositions? La *Stylistique* de Berger regarde simplement comme périphrastique l'emploi de *causa, gratia, opera, beneficio, auxilio, arte, fraude, dolo, insidiis, consilio, uoce*, avec un génitif ; on pourrait y ajouter, pour le latin classique, *a latere, more, ritu, numero, fini* (ou *fine*), *instar* (et, dans Plin., Tac., *uice*). En grammaire française, par contre, nous regardons comme prépositives les innombrables locutions formées avec des noms, comme : à cause de, en dépit de, sous le couvert de, à la faveur de, etc., etc.

Voici la liste relevée par M. Blaise dans le latin du IVe et surtout du Ve siècle :

aestimatione, en considération de, à cause de (Ennod.) ; *beneficio*, très nombreux exemples, celui-ci notamment où le sens primitif du nom est complètement oublié : *aestus ualidus turbarum beneficio* (Pass. Perp. 3) ; *contemplatione*, en considération de (Eugipp.), selon (Lact., Ambr.) ; *indultu*, grâce à (Sid.) ; *intuitu*, dans l'intention de, par, pour (Ulp., Fort., Cass., Adamn.) ; *merito*, grâce à, puis : à cause de, comme *propter* (Lact., Vict.-Vit.) ; *ministerio*, par le moyen de, grâce à (Hilar., Ennod.) ; *sub obtentu*, sous le couvert de (Lact., Tert., Cypr.) ; *obtentu*, 1) en prétextant, sous le prétexte de (Sid.), 2) pour le motif de, par (Sid.), 3) en considération de (Eugipp.), 4) à cause de, par (Claud.), et même 5) pour obtenir, pour (Rer. Merov.) ; *officio*, par l'entremise de, grâce à (Alcim.) ; *opportunitate*, grâce à (Alcim.) ; *ore gladii* (hébr.), au fil de l'épée (Vulg., Lucif.-Cal.) ; *ad ostensionem*, non : pour montrer, mais à la vue de, devant (Vict.-Vit.) ; *sub praetextu*, sous le couvert de (Tert., Lucif.-Cal., Sid.) ; *studio*, dans le désir de, pour (Ennod.) ; *uia*, par le moyen de, par (Pass. Maximiani).

M. Blaise avertit qu'il n'a pas fait une recension systématique de toutes ces locutions, mais qu'il a voulu simplement signaler une tendance propre aux derniers siècles. Il s'agit là tantôt d'expressions stéréotypées, comme avec les mots *opera, beneficio* du latin classique, tantôt de redondances, fréquentes surtout dans le style épistolaire du Ve siècle.

— M. Schilling fait remarquer que, si ces locutions n'ont laissé aucune trace dans le français, c'est qu'elles appartiennent bien à une langue artificielle et écrite.

— M. Laroche est aussi de cet avis, en constatant que, dans la plupart des exemples cités, le génitif se place avant le nom.

II. — M. Hatt présente quelques aperçus sur *la civilisation et la société gallo-romaine d'après les inscriptions et les monuments funéraires des trois premiers siècles.*

Une statistique régionale et chronologique des noms gaulois dans les épitaphes aboutit aux constatations suivantes :

Il existe en Gaule, particulièrement dans les pays montagneux (Pyrénées, Massif Central, Alpes, Vosges, Plateau lorrain), une série d'îlots de traditionalisme celtique, qu'il est possible de délimiter sur la carte. Le fond des croyances et des usages indigènes s'est maintenu dans ces régions, par suite de la persistance de modes d'habitat et de culture archaïques.

A partir du IIe siècle, dans les agglomérations, la proportion des noms gaulois est en forte augmentation, alors qu'elle diminue dans les campagnes. Ce fait ne peut s'expliquer que si l'on suppose un exode de population campagnarde vers les villes, à la faveur de la prospérité économique.

L'étude statistique des noms romains ou grecs de signification religieuse, qu'il faut mettre en rapport avec la propagande des cultes de mystères, permet de distinguer, en face de ces îlots de particularisme celtique, les zones de pénétration du syncrétisme païen à tendances mystiques : rivages de la Méditerranée, vallée du Rhône, Aquitaine, vallée du Rhin. La carte de répartition des noms religieux en Gaule se superpose exactement à celle du culte de Cybèle, que l'on peut dresser d'après l'ouvrage de Graillot. Une série de graphiques illustre la progression des noms religieux à partir de la deuxième moitié du IIe siècle, particulièrement dans les grandes agglomérations cosmopolites de la vallée du Rhône et du Rhin (Vienne, Arles, Lyon, Cologne).

Les usages funéraires romains les plus caractéristiques (fondations funéraires assurées par voie testamentaire, tombe en forme de temple, domaine funéraire, édifices annexés au tombeau, repas anniversaires, libations) ont été adoptés très vite et volontiers par les riches gallo-romains. Quelques détails significatifs permettent de supposer que ces habitudes ne faisaient que prolonger, sous une forme nouvelle, d'anciens rites celtiques.

Amenée par les milieux orientalisés et les grandes corporations professionnelles organisées à la romaine, la coutume des associations funéraires est surtout répandue en Narbonnaise, en Aquitaine et dans la vallée du Rhône jusqu'à Lyon. Certains indices autorisent à croire qu'elle s'est étendue aux amicales artisanales indigènes.

La présence sur la tombe de l'*ascia*, souvent associée à des outils de maçon ou à des instruments de sacrifice (patère, vase libatoire), suppose un acte religieux de fondation, destiné à placer le monument et ses annexes sous la protection de la divinité, et lui conférant par là le caractère de la *res sacra*. Cet usage, surtout répandu en Illyrie, en Cisalpine et en Gaule, a été amené par les milieux mystiques païens, qui visaient à étendre sur la tombe individuelle la protection des dieux funéraires. La proportion des noms religieux sur les épitaphes pourvues de l'*ascia*, l'étude chronologique de ces inscriptions, les cartes illustrant ces diverses données, permettent de suivre parfaitement le cheminement du rite. Introduit en Illyrie, en Cisalpine, en Provence, dans les grandes villes cosmopolites de Gaule (Arles, Lyon, Vienne), au I^er^ siècle, par les fidèles des dieux orientaux, il ne tarde pas à pénétrer dans le milieu des indigènes.

Ces derniers l'adoptent d'autant plus aisément que, traditionnellement, ils plaçaient la sépulture sous la tutelle de leurs divinités indigènes.